

« Une piste pour les petits partis »

Jean Faniel, vous êtes le directeur du Centre de recherche et d'information socio-politiques (Crisp). Vous avez travaillé



sur le financement des partis.

Financer sa campagne par « crowdfunding », c'est nouveau ?

À mon sens, non. Un appel à un financement adressé aux particuliers c'est loin d'être une première. À Liège, en 2012, le parti Vega avait créé une « coopérative politique » et faisait des appels aux dons, sans dire, dans un premier temps, que ce serait un parti politique, mais en respectant la limite imposée par la réglementation sur le financement des partis. Ce qui se passe avec « Mons en mieux » me semble tout à fait comparable, même si, ici, on joue franc-jeu. Plus fondamentalement, je ne vois pas en quoi cette initiative se distingue d'un appel aux dons, une pratique assez classique dans les partis politiques. Pour moi, nous ne sommes pas loin de l'effet d'annonce. La part d'originalité

ne m'apparaît pas de manière décisive, hormis dans la façon de baptiser cela « crowdfunding ». Mais l'appel aux dons en soi n'est pas neuf. C'est une pratique qui peut être utile, surtout pour les petits partis, qui ne bénéficient pas du financement public des plus grandes formations. On remarque par exemple qu'au PTB, les gens donnent beaucoup parce que le parti n'a pas eu accès tout de suite au financement public. Au PS, il y a aussi beaucoup de dons, parce que le parti compte beaucoup de membres.

Vous pensez que les appels aux dons, via crowdfunding ou autres, vont se multiplier ?

On constate qu'il y a beaucoup de petites listes, qui ne bénéficient pas des financements publics, il est donc possible que ces appels se multiplient. Mais ce n'est pas aussi simple que cela : il faut quand même un peu d'audience pour convaincre les gens de participer financièrement à un projet. Mais à l'époque actuelle, où la politique est discréditée, il faut quand même du cran pour demander de l'argent pour faire de la politique.

BERNARD DEMONTY

Le Soir 17/04/2018
Elections communales

MAILLEN Exposition

Le GAL vous invite à découvrir le savoir-faire de professionnels du bois de notre territoire le 22 avril au Château-Ferme d'Arche. Au programme : exposition des bancs du concours « Bancs publics en bois local », réalisation des entreprises bois, démonstrations diverses. Plus d'informations sur le site : www.tiges-chavees.be/gal-rie-bois.

Proximag 18/04/2018
Maillen – GAL'rie BOIS – Château d'Arche